Sensibilisation à l'IA pour les dirigeants

En une demi-journée, comprendre ce que l'IA, générative ou non, peut apporter à votre organisation, en mesurer les limites et les risques, et repérer vos premiers cas d'usage.

En pratique

DURÉE
3,5 h (une demi-journée)

MODALITÉS
Présentiel · Distanciel · Intra-entreprise · Inter-entreprises

LIEU
Orléans (45), dans vos locaux ou en classe virtuelle

EFFECTIF
4 à 12 participants

TARIF
Inter : 390 € HT par participant ; intra (comité de direction) : sur devis

DÉLAI D'ACCÈS
30 jours ouvrés entre la demande et le début de la formation, sous réserve d'un nombre suffisant de participants

VALIDATION
Attestation de fin de formation

NIVEAU
Découverte

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Expliquer simplement ce que recouvrent l'IA, le machine learning et l'IA générative
- Distinguer les usages réalistes des promesses, au regard des données disponibles
- Identifier les risques juridiques, éthiques et de sécurité (RGPD, AI Act, confidentialité)
- Repérer et prioriser deux ou trois cas d'usage pour votre organisation
- Connaître les conditions de réussite d'un premier projet

Public visé

- Dirigeants, membres de comité de direction, élus et directeurs de service
- Managers appelés à arbitrer ou à piloter des projets data et IA

Prérequis

- Aucun prérequis technique

Programme

1. L'IA sans jargon (45 min)

- Données, algorithmes, modèles : de quoi parle-t-on ?
- Machine learning, deep learning, IA générative : ce qui les distingue
- Démonstrations : prédire, détecter, classer, rédiger, résumer, répondre à partir de documents

2. Ce que l'IA change, et ce qu'elle ne change pas (45 min)

- Cas d'usage par fonction : finance, relation client, production, ressources humaines, services publics
- Le rôle déterminant des données : qualité, volume, accès
- Coûts, délais et compétences : les ordres de grandeur d'un projet

3. Maîtriser les risques (45 min)

- Confidentialité et sécurité des données : outils grand public, API, modèles hébergés chez soi
- RGPD et AI Act : les obligations à connaître selon le niveau de risque
- Biais, erreurs et « hallucinations » : garder l'humain dans la boucle

4. Atelier : vos premiers cas d'usage (1 h 15)

- Repérage des irritants et des opportunités dans votre activité
- Priorisation selon la valeur, la faisabilité et le risque
- Les étapes d'un premier projet : diagnostic, preuve de concept, mise en production, montée en compétence des équipes

Méthodes pédagogiques

- Apports courts illustrés de démonstrations en direct et de cas réels de PME, d'ETI et d'acteurs publics
- Atelier de repérage des cas d'usage à partir de votre activité
- Support de synthèse et grille de priorisation des cas d'usage remis aux participants
- Formation dispensée par un consultant qui conçoit et met en production des solutions d'IA

Modalités d'évaluation

- Recueil des attentes en début de séance
- Évaluation des acquis par un quiz final et la restitution de l'atelier
- Questionnaire de satisfaction à chaud

Accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez-nous en amont (contact@dcid-consulting.fr) afin d'étudier ensemble les adaptations nécessaires.

Financement

DCID Consulting n'est pas certifié Qualiopi à ce jour : cette formation est financée directement par l'employeur et n'est éligible ni au CPF ni à une prise en charge par un OPCO.

Contact et inscription

contact@dcid-consulting.fr · 02 38 25 33 90 ·dcid-consulting.fr/formations/sensibilisation-ia-dirigeants/